

## Kreizenn dudi / Infos familles

L'accueil de loisirs accueille de plus en plus d'enfants et parmi eux une majorité d'enfants âgés de – 6 ans.

Comme dans tous les accueils de loisirs nous devons respecter une réglementation précise et stricte concernant l'accueil des plus jeunes nous contraignant ainsi à ne pas pouvoir en accueillir beaucoup. Ces réglementations sont liées au bâtiment (superficie, aménagement, nombre de toilette) mais aussi au taux d'encadrement.

Je vous demanderai dès à présent de me formuler les demandes d'inscriptions de la manière suivante :

### **Pour les inscriptions des mercredis :**

Inscriptions ouvertes à partir du premier jour de vacances scolaires précédent

Exemple : pour les mercredis des mois de mai, juin, juillet, il faudra envoyer les demandes d'inscriptions à partir du lundi 26 avril.

Les inscriptions seront prises par mail et ordre d'arrivée. Il n'y aura de clôture d'inscriptions, vous pouvez inscrire vos enfants n'importe quand mais sans garantie qu'il y ait une place. Les enfants seront placés sur liste d'attente, je vous contacterai si une place se désiste.

### **Pour les inscriptions des vacances :**

Les inscriptions seront ouvertes 2 semaines avant les vacances (correspondant à peu près à la sortie du programme d'animation). Pas de date de clôture.

### **ANNULATIONS**

Quant à elles, elles se feront **1 semaine** à l'avance **date à date (date précise du mail faisant foi)** au lieu de 48h.

### **ABSENCES**

Toute absence à l'accueil de loisirs doit être signalée par mail : [kreizenndudi@tiarvrolandernedaoulaz.bzh](mailto:kreizenndudi@tiarvrolandernedaoulaz.bzh)

**ATTENTION** : les absences ne sont pas facturées uniquement si présentation d'un certificat médical.

Bien cordialement,

Delphine

